

COMMUNE DE CRISENOY
COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 09 JUIN 2023

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 09 juin à 07 heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé JEANNIN maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Hervé JEANNIN, Maire, Evelyne MICHEL, Martine GONCALVES, Thomas BERTHON, Francky MÉHAUT, adjoints au Maire, Isabelle LIEUREY, Jean-Pierre FERNANDES.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Murielle MARIÉ, Josette VALÉRY, Monique LÉGER, Alain BLESSING.

Madame Monique LÉGER donne pouvoir à Madame Isabelle LIEUREY.
Madame Murielle MARIÉ donne pouvoir à Monsieur Hervé JEANNIN.
Monsieur Alain BLESSING donne pouvoir à Madame Evelyne MICHEL.

Monsieur Francky MÉHAUT a été nommé Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 09 mai 2023,
- Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales,
- Décision modificative suite à l'achat de la tondeuse autoportée,
- Décision modificative chapitre 041.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 09 MAI 2023

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 09 mai 2023.

DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret n°2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes, il s'agit de Madame MICHEL Evelyne, et Messieurs FERNANDES Jean-Pierre, BERTHON Thomas et MÉHAUT Francky.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election des délégués

Les candidatures enregistrées : Madame GONCALVES Martine et Messieurs JEANNIN Hervé, MÉHAUT Francky.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Pour chaque candidat à l'élection des délégués (après dépouillement), les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame Martine GONCALVES : 10 voix
- Monsieur JEANNIN Hervé : 10 voix
- Monsieur MÉHAUT Francky : 10 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées : Madame LIEUREY Isabelle et Messieurs BERTHON Thomas et BLESSING Alain.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Pour chaque candidat à l'élection des suppléants (après dépouillement), les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame LIEUREY Isabelle : 10 voix
- Monsieur BERTHON Thomas : 10 voix
- Monsieur BLESSING Alain : 10 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

DECISION MODIFICATIVE SUITE A L'ACHAT DE LA TONDEUSE AUTOPORTEE

Madame Evelyne MICHEL explique que 3 200 euros sont pris de la section de fonctionnement pour pouvoir écrire de façon comptable l'achat de l'autoportée.

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil qu'une décision modificative est nécessaire pour passer les écritures suite à l'achat de la tondeuse autoportée.

Un manque de crédit de 3 200 € est à ajouter aux comptes 023 (dépenses de fonctionnement) et 021 (recettes d'investissement) lié au remboursement de l'emprunt contracté par la commune afin de financer sur six annuités l'achat de la tondeuse autoportée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** de modifier les comptes des chapitres 011, 023, 021, 21 et 16 comme suit :

Compte 011-615231 (dépenses fonctionnement) : - 3 200 euros

Compte 023 (dépenses fonctionnement) : + 3 200 euros

Compte 021 (recettes d'investissement) : + 3 200 euros

Compte 16-1641 (dépenses investissement) : + 3 200 euros

Compte 21-2188 (dépenses investissement) : + 20 267,88 euros

Compte 16-1641 (recettes investissement) : + 19 067,88 euros

Compte 024 (recettes investissement) : + 1 200 euros

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Articles	Montants	Chapitres	Articles	Montants
011	615231	-3 200	021		+3 200
023		+3 200	16	1641	+19 067,88
			024		+1 200
TOTAL		0	TOTAL		23 467,88

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Articles	Montants
16	1641	+3 200
21	2188	+20 267,88
TOTAL		23 467,88

DECISION MODIFICATIVE CHAPITRE 041

Monsieur le Maire explique que ce sont des écritures comptables pour assurer la qualité des comptes.

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil qu'une décision modificative est nécessaire pour passer les écritures d'intégration des frais d'études en compte 21.

Un manque de crédit de 13 626 € est à ajouter au chapitre 041 en dépenses (article 2152) et en recettes d'investissement (article 2031).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** de modifier le chapitre 041 en dépenses et recettes d'investissement comme suit :

Compte 2152-041 (dépenses) : + 13 626 euros

Compte 2031-041 (recettes) : + 13 626 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Articles	Montants	Chapitres	Articles	Montants
041	2152	+13 626	041	2031	+13 626
TOTAL		0	TOTAL		0

AFFAIRES DIVERSES

- M. Thomas BERTHON : il convient de transmettre les invitations pour l'inauguration du nouvel atelier prévue le 30 juin 2023 (entreprises, maître d'œuvre, CCBRC, Département, Région).
- Isabelle LIEUREY : la fête de la musique se prépare. L'inauguration du boulodrome a été un grand succès.
- Francky MÉHAUT : va vérifier l'état de l'une des deux débroussailleuses.

La séance est levée à 8h23.